



Echo de La Méline

N° 10 Sept - Oct - Nov 2016



www.echenoz-la-meline.fr

Chers Mélinoises, Mélinois,

Echenoz la Méline, « une ville où il fait bon vivre » : voilà en substance ce que nous pouvons constater à la fin de cet été.

Qui n'a pas profité, durant cette période estivale, des multiples animations proposées sur notre agglomération et même au-delà. Animations de tout genre, culturelles, sportives, festives. Je ne vais pas toutes les énumérer mais je voudrais quand même rappeler quelques manifestations importantes telles le championnat de France cycliste qui fut un vrai succès et qui a réuni des milliers de personnes, les multiples fêtes de la musique, les feux d'artifice du 14 juillet et du 15 août, les marchés nocturnes de Vesoul, les soirées théâtre Envie, les estivales de Saône qui animent et donnent des couleurs à nos villages, les visites guidées, les fêtes champêtres ou villageoises, les vibrations de Vesoul, etc. (et j'en oublie certainement beaucoup). De quoi occuper nombre de soirées ou de journées. Merci aux organisateurs pour ces rayons de soleil mis à notre disposition et tout cela dans un environnement serein mais qui ne nous fait pas oublier les souffrances endurées par certains lors des différents attentats ou actes de barbarie commis durant cet été.

Malgré la trêve estivale, mon équipe et moi-même poursuivons nos efforts pour doter notre commune des équipements de qualité nécessaires à l'épanouissement de ses habitants. Des travaux programmés pour 2016 sont déjà réalisés (parking Planchotte, agrandissement atelier municipal, appartement locatif école de Pont, voûte cimetière...) d'autres sont encore en étude et devraient débiter en cette fin d'année (isolation thermique des bâtiments, éclairage public, travaux d'accessibilité, aires de jeux, etc...)

Parce que nous avons un devoir de pédagogie mais aussi un devoir d'économie des finances et un souhait d'apporter un service de qualité aux familles, nous avons choisi, en partant de l'existant, de reprendre la gestion de la micro crèche en régie communale. C'est un nouveau challenge qui a nécessité un investissement important mais enrichissant. **Les Mélinous**, j'en suis persuadé, trouveront un accueil de qualité.

Enfin, parce que vous nous avez fait confiance pour gérer Echenoz, nous faisons en sorte de mettre en œuvre les projets sur lesquels nous nous sommes engagés, tout en conservant à l'esprit, de façon permanente, la volonté de conserver une ville « à taille humaine », où il fait bon vivre.

En cette période de rentrée scolaire, au cœur de l'automne qui approche, vous découvrirez dans ce bulletin municipal « coloré », que je pense être riche d'enseignements, de multiples informations sur les différentes activités au quotidien de notre commune et de ses associations.

À vous toutes et tous, et particulièrement à la jeunesse Mélinoise, je vous souhaite une bonne rentrée scolaire et je rappelle mon adage de l'écho n° 9 :

l'investissement physique et intellectuel est une richesse pour demain.

Votre Maire : **Serge Vieille**



SITUATION FINANCIÈRE

Le percepteur, dans son analyse, rappelle qu'au cours des cinq dernières années la municipalité a réalisé des investissements bien supérieurs à ceux des autres communes de la strate (1 882 € par habitant contre respectivement 1 636 € (Haute Saône) et 1 471 € (Franche Comté).

On constate un encours total de la dette supérieur et une annuité inférieure ou égale à celles des moyennes observées (990 € par habitant à Echenoz la Méline, contre 503 € en Haute Saône et 651 € en Franche Comté.

A l'inverse de la situation constatée en 2014 comme en 2013, le seuil de tension n'est pas atteint en 2015. En d'autres termes, les recettes communales permettent de satisfaire au remboursement de la dette.

La commune travaille en régie (exécution par les services municipaux) et fait plutôt moins appel aux entreprises externes pour réaliser ses travaux d'entretien courant. Tous les postes des dépenses de fonctionnement, à l'exception des charges financières, se situent à un niveau inférieur aux références (525 € par an et par habitant contre respectivement 617 € et 664 €).

Nous obtenons une capacité d'autofinancement nette pour nos investissements (après amortissement de la dette) de 31 € par an et par habitant, contre 138 € en Haute Saône (négative -4 € en 2014, 47 € en 2013).

Les bases fiscales et les taux de prélèvement fiscaux communaux sont inférieurs à ceux des communes de même strate démographique pour le département et la région.

Malgré des recettes de fonctionnement inférieures aux autres communes de la même catégorie démographique, la commune a retrouvé une capacité d'investissement annuelle réelle en 2015, grâce à une grande maîtrise des dépenses de fonctionnement en dépit d'un endettement élevé.



JOURNÉES DU PATRIMOINE



La Roche des douze apôtres, curiosité géologique d'Echenoz

Parmi les curiosités de notre cité figure la Roche des douze apôtres. Situé au fond de la reculée de Solborde, cet ensemble de blocs calcaires fait partie de notre patrimoine géologique. Suite à une proposition de membres du Conseil des Sages, la municipalité a fait procéder à l'élagage de la végétation qui masquait les premiers blocs sur le terrain communal.

Ce site renommé de longue date a ainsi retrouvé en partie son aspect pittoresque. Lors des **journées du patrimoine, les 17 et 18 septembre 2016**, un panneau explicatif résumant l'histoire géologique de ce lieu sera placé au pied des

roches, un autre à proximité de l'entrée de la grotte de Solborde donnera un aperçu de la richesse du réseau souterrain relié à la grotte.

Avec la vallée aveugle d'Echenoz, unique reculée de Haute-Saône et la grotte de Solborde, la Roche des douze apôtres représente un lieu de promenade permettant d'admirer le travail de l'érosion en région calcaire. *Conseil des Sages.*

La chapelle de Solborde

Présentation de l'histoire de la chapelle par Monsieur MARGUET : dimanche 18 septembre 2016, à partir de 14 h 30 à Solborde.

Entrée libre

Vous pouvez également visiter la **galerie de la mairie** et admirer l'exposition photos sur le patrimoine (fleurs, insectes, oiseaux, paysages...).



ÉCLAIRAGE PUBLIC : VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

En collaboration avec le SIED 70 (Syndicat Intercommunal d'Électricité), la municipalité souhaite définir les meilleures solutions, tant en matière de coût d'installation, que de coût de fonctionnement et de qualité d'éclairage, de notre futur éclairage public (600 luminaires dans la commune). Il s'agit de réduire de façon conséquente la facture d'énergie, donc la consommation, en maintenant un bon niveau d'éclairage, facteur de sécurité, sans avoir recours à des périodes de coupure comme certaines communes en ont fait le choix.

Une expérimentation en situation réelle va être conduite dans l'Avenue Pasteur afin de comparer plusieurs types d'éclairage « LEDS » avec les luminaires actuels au SODIUM. C'est ainsi que vont être installés 9 luminaires avec modules LEDS d'une puissance de 40 watts à comparer aux ampoules SODIUM de 150 watts dans les luminaires existants. Chaque série de trois équipements « leds » sera séparée par une série de trois luminaires actuels maintenus en l'état.

Au-delà des mesures photométriques qui vont être réalisées, vous êtes invités à donner votre avis sur les qualités d'éclairage de chaque système ainsi que sur les avantages et inconvénients visuels constatés, tant comme piéton que comme conducteur de véhicule.

L'enjeu final est de diviser la consommation électrique de notre éclairage public par un coefficient pouvant se situer entre 4 et 5 de celle actuelle avec des factures réduites dans les mêmes proportions, en kilowatts consommés et en abonnement.

AFFOUAGE

Affouagistes, vous avez jusqu'au 31 octobre 2016 pour vidanger votre lot d'affouage 2015/2016. Profitez des bonnes conditions météorologiques actuelles pour sortir votre bois de la forêt.

L'inscription à l'affouage 2016/2017 se déroulera du 19 septembre au 15 octobre 2016 à la mairie.

Lors de l'inscription il sera demandé à chaque affouagiste les 2 documents suivants : un justificatif de domicile, une pièce d'identité. Aucune inscription ne sera acceptée sans ces 2 éléments.

Chaque affouagiste devra remplir et signer l'engagement de bénéficiaire rappelant les règles du règlement d'affouage en vigueur.

Céder votre part d'affouage à un tiers est interdit. En cas d'accident de ce dernier votre responsabilité reste engagée.

Les coupes affouagères sont constituées de petits pieds (et houppiers en fonction de la vente de bois de l'année).



INSCRIPTION SUR LISTES ÉLECTORALES

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 pour vous inscrire sur les listes électorales, au secrétariat de Mairie.

Vous munir de : - Une pièce d'identité **récente** prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité.

- Un justificatif de domicile.



Élections	Dates	Durée du mandat
Présidentielles	1er tour : 23 avril 2017 2e tour : 7 mai 2017	5 ans
Législatives	1er tour : 11 juin 2017 2e tour : 18 juin 2017	5 ans

COMMÉMORATION DE LA GRANDE GUERRE : ANNÉE 1916

Au delà des limites de la commune d'Echenoz-la-Méline (ELM) qui a perdu 7 de ses enfants, l'année 1916 a été marquée par les innombrables victimes de deux grandes batailles sur le territoire Français :

La Bataille de Verdun et ses 700 000 victimes (environ), 362 000 Français & 337 000 Allemands.

La Bataille de la Somme et de ses 1 060 000 victimes (environ), 420 000 Britanniques, 203 000 Français & 437 000 Allemands. (Sources Wikipédia).

GOYARD Claude : né le 10 mars 1878 à Priay, (Ain)

Soldat de 2^{ème} classe au 56^{ème} Régiment d'Infanterie Territoriale (*Le 56^{ème} R.I.T constitué en 1914 à Belley (Ain), 7^{ème} Région militaire, a été dissous à la fin de la grande guerre*) /

« Tué à l'ennemi » le 15 janvier 1916 suite au bombardement de la tranchée C à Diefmatten (Haut Rhin) / **Bataille du Front du Sundgau**.

Descendance : Marié à JOLY Jeanne Catherine, plusieurs enfants dont André (Menuisier à ELM) marié à Yvonne (Sage femme à ELM)... La descendance de Claude et Catherine apportera 3 générations de menuisiers à Echenoz la Méline.

CHARRIERE Marius : né le 22 février 1882 à Marseille (Bouches du Rhône).

Soldat de 1^{ère} Classe au 22^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale

Disparu le 27 août 1914, dans la Forêt de Jaulnay (Meuse), « disparition répertoriée en 1916 » / **Bataille de la Meuse**. Pas de descendance connue à E.L.M.

ROBERT Edmond : né le 8 mars 1871 à Echenoz-le-Sec (Haute-Saône).

Soldat au 300^{ème} Régiment d'Infanterie Territoriale « Tué à l'ennemi » le 25 février 1916 à Bois Carré, Auberive (Marne) / **Bataille de Champagne** / Pas de descendance connue à E.L.M.

ARNOULD Albert Eugène : né le 22 septembre 1890 à Vesoul (Haute-Saône)

Sergent au 42^{ème} Régiment d'Infanterie « Tué à l'ennemi » le 7 mai 1916 au Fort de Tavannes (Meuse) / **Bataille de Verdun** / Pas de descendance connue à E.L.M.

MICHEL Louis Ernest Constant : né le 29 mars 1891 à Droupt St-Basle (Aube)

Soldat au 21^{ème} Régiment d'Infanterie / « Disparu » le 22 août 1916 à Foucaucourt en Santerre (Somme) / **Bataille de la Somme** / Pas de descendance connue à E.L.M.

MOILLOT Jules Louis : né le 3 mars 1879 à St-Sauveur (Haute Saône)

Caporal au 372^{ème} Régiment d'Infanterie /

« Tué à l'ennemi » à Monastir, (actuellement Bitola), le 27 novembre 1916 / **Bataille de Monastir** ou Bataille de la Cote 1248 (République de Macédoine) / Pas de descendance connue à E.L.M.

DURAND Jules : né le 11 avril 1884 à Savigny les Beaune (Côte d'Or)

Soldat de 2^{ème} classe au 242^{ème} Régiment d'Infanterie / Décoré de la Croix de Guerre / « Tué à l'ennemi » le 27 décembre 1916 sur les Crêtes Nord de Monastir (actuellement Bitola) / **Bataille de Monastir** (République de Macédoine) / Pas de descendance connue à E.L.M.

MONUMENTS aux MORTS d'ECHENOZ la MELINE (E.L.M)/ GUERRE 1914-1918 /

(7 SOLDATS MORTS pour la FRANCE en 1916)

Recherches historiques et généalogiques effectuées par :

François Xavier Deharbe

BOULANGERIE

Comme vous avez pu le constater, la boulangerie a changé de propriétaires !

Nous souhaitons une très bonne retraite à Madame et Monsieur LANGLOIS et accueillons avec plaisir Madame et Monsieur MOUREY, leurs successeurs, qui ont ouvert les portes de la boulangerie le 1er septembre 2016, en offrant à la clientèle café et viennoiseries.

Grâce à eux, le commerce local perdure sur notre commune. Jour de fermeture : le mercredi



MICRO CRÈCHE LES MÉLINOUS



La micro crèche « les Mélinous » est reprise depuis le 1er septembre en régie communale. L'équipe actuelle, composée de Nadège Grandjean, Aurélie Jeanmougin et Anaëlle Thomas, assistantes éducatives et Patricia Bonnet, agent d'entretien, a pu faire la connaissance de sa nouvelle référente, Carole Weingand, éducatrice de jeunes enfants expérimentée.

La micro crèche peut accueillir jusqu'à 10 enfants par jour. Pour permettre aux enfants de découvrir la collectivité et se socialiser, les inscriptions occasionnelles, pour quelques heures, une demi-journée, ou plus, sont tout à fait possible, en fonction de la disponibilité. Si vous souhaitez des renseignements supplémentaires, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 03.84.75.14.77 ou la micro-crèche au 03.84.68.79.24

RENTRÉE SCOLAIRE

« Ma maîtresse, elle est gentille », « Je veux pas aller à l'école », « Il était temps que la rentrée arrive ! », « Qu'est-ce que tu es joli ! ». Voici quelques phrases entendues le jour de la rentrée des classes, jeudi 1er septembre devant les 4 écoles de notre commune (l'école maternelle de Pont, l'école maternelle du Village, l'école élémentaire de Pont, l'école élémentaire de Longeville). Les enfants étaient impatients de retrouver leurs camarades, leurs professeurs des écoles, leurs ATSEM, leur nouvelle classe. Les papas et les mamans étaient eux aussi impatients de se libérer de leurs chers bambins !...

La rentrée échelonnée sur deux jours a été calme. Les salles de classe sentaient bon la lavande, les fournitures scolaires attendaient sagement d'être distribuées aux élèves, les cahiers aux couvertures rouges, jaunes et vertes étaient prêts à recevoir les plus belles lettres de l'alphabet.

Il y eu aussi quelques bonnes surprises !

A l'école de Longeville, les employés municipaux ont travaillé une bonne partie de l'été pour repeindre le couloir, la cage d'escalier, ainsi que la classe de Mme Corinne Patoz.

A l'école maternelle de Pont, Madame Émilie Martin est partie dans une autre école, nous lui souhaitons une bonne rentrée. Nous accueillons ainsi Madame Fassuhati Saïndou et nous lui souhaitons la bienvenue à Echenoz-la-Méline.

La commune va également moderniser les TBI (tableaux numériques) afin que les élèves aient un meilleur confort visuel et de nouveaux photocopieurs ont été installés dans les écoles. Quelle chance ils ont les élèves...et leurs enseignants !

D'autres actions sont en cours de réalisation mais il faut du temps...

L'équipe municipale souhaite aux élèves, aux professeurs et aux ATSEM une très bonne année scolaire 2016/2017.



**Arnaud Begeot**
Boucher – Charcutier – Traiteur
47, Grande rue
70000 Echenoz la Méline
Spécialités rillettes comtoises
Tél : 03 84 75 14 11 Fax : 03 84 75 00 27

De nombreuses remises pour les mélinois !

**Activ'Communication**
le textile, l'adhésif
& l'objet publicitaire

**Espace ne rg ie**
Location de salle & formation
Un seul espace, une seule adresse !
148 avenue Pasteur
Echenoz-la-méline
03 84 68 67 46

**eurydice**
L'informatique pour tous !

LA MÉLINE FAIT PEAU NEUVE

Courant juillet, la végétation bordant les berges de la Méline dite végétation rivulaire, a fait l'objet de travaux d'entretien, depuis l'aval de la rue des Juifs jusqu'à la rue Noël Ory (plaine de la Vèze). Ces travaux ont été menés par l'entreprise « Nature et Techniques » pour le compte du Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux pour l'Aménagement (SMETA) du Durgeon et ses principaux affluents, dans le cadre d'un Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien de la végétation rivulaire, réalisé à l'échelle du bassin-versant du Durgeon.



Les arbustes ont été élagués, les arbres de haut jet tombés ou penchés abattus et enlevés, les saules en bon état mis en têtard et les aulnes recépés. Cet entretien sélectif et raisonné permet de remettre en lumière la rivière, ce qui favorise le développement d'une strate herbacée essentielle aux habitats des poissons et de la microfaune dont ils s'alimentent. Il permet également la conservation d'un rideau végétal de classes d'âges variées, plus résistants aux maladies et aux coups de vent.

Ce secteur particulier de la Méline accueille de nombreux grands saules vieillissants. Ces arbres, d'intérêt écologique de premier ordre pour nombre d'espèces remarquables et protégées, ont été conservés en l'état. A contrario de nombreux frênes gravement atteints par une maladie fongique, la chalarose, ont été abattus. Certains arbres ont cependant été conservés pour ne pas trop dénuder le secteur : le SMETA reste attentif à leur évolution.

Les rémanents, actuellement stockés dans la plaine, vers l'ancien transformateur du Chemin de Presles, seront broyés et valorisés dans la filière bois énergie.

Les bénéfices de ces travaux sont donc multiples : la végétation présente en bord de cours d'eau est pérennisée et les risques d'inondation liés aux embâcles sont limités.

Pour plus d'informations, vous pouvez joindre Mme Mac Aleese, en charge de l'opération au SMETA : 06 81 02 67 39 – juliette.macaleese@durgeon.fr, et consulter la page du syndicat : www.durgeon.fr.

NOS AMIS LES BÊTES

De nombreux chiens (souvent les mêmes) divaguent dans le village pouvant causer des accidents ou des dégâts. Merci de veiller à les tenir dans des endroits clos et de les surveiller.



Beaucoup d'habitants sont gênés et excédés par les aboiements intempestifs de chiens, tant diurnes que nocturnes.

Plusieurs personnes se plaignent des chats qui circulent nuit et jour dans les propriétés, grattant la terre, laissant leurs excréments ainsi que leurs traces de pattes sur les rebords de fenêtres, terrasses et salons de jardin...

Votre voisin n'est pas tenu de supporter vos animaux. Vous les aimez, faites en sorte de les garder près de vous et d'agir **afin de respecter la tranquillité du voisinage**.

Respectons ces règles de vie pour le bien être de TOUS.

Il est rappelé que les espaces verts municipaux ne sont pas les toilettes publiques de nos amis les bêtes et que les propriétaires doivent ramasser les déjections éventuelles de leur compagnon à quatre pattes. Plusieurs distributeurs de sacs à déchets canins ont déjà été installés dans la commune : place de la Planchette, aire de jeux de Longeville, salle paroissiale, avenue Victor Hugo au niveau des immeubles, stade de l'école de Pont, en bas de la rue de la Victoire, Place du général Bazard vers le service des eaux.

**Pompes Funèbres PICARD**
Funérarium
Marbrerie
Contrat obsèques
20, Rue de la Providence
70000 Echenoz-la-Méline
03-84-75-73-25

**Isabelle Vauthier-Marché**
Société d'Expertise comptable
inscrite au tableau de l'Ordre de Bourgogne - Franche-Comté
4 bis avenue Pasteur
70000 Echenoz-la-Méline
03 84 75 30 82
www.cabcompta.com

TRAVAUX 2016

Logement communal École de Pont



Agrandissement de l'atelier communal

École de Longeville



Aménagement Place de la Planchotte



Déboisement de la roche des 12 Apôtres



Voie de l'entrée du cimetière



Acquisition, défrichage et remise en herbe de la parcelle Impasse des Cottets

TÉLÉTHON : 2, 3, 4 DÉCEMBRE



Nous invitons chacun d'entre vous à la réunion de préparation de cette manifestation qui aura lieu le 20 septembre à 20 h 00 à la Maison commune.

Chaque idée est précieuse pour que cet évènement perdure dans notre ville. N'hésitez pas à nous en faire part ainsi que de votre éventuelle disponibilité. Nous assurons également une collecte locale de vos dons, que vous pouvez déposer dès maintenant en mairie. Ils seront alors comptabilisés sur Echenoz-la-Méline.

Une autre proposition pour vous de participer est de déposer en mairie vos anciens téléphones portables qui seront recyclés. Nous vous informerons régulièrement des autres manifestations à venir. Comptant sur chacune et chacun de vous.

CARTE AVANTAGES JEUNES

La carte avantages jeunes 2016/2017 est disponible à l'accueil du secrétariat de mairie au tarif de 6 € (au lieu de 8 €) pour tous les jeunes mélois. Veuillez vous munir d'une pièce d'identité, d'une photo et d'un justificatif de domicile. Réservation possible par téléphone : 03.84.75.14.77

V I S E A C



L'association VISEAC (association pour une vigilance sur la santé, l'environnement, l'alimentation, la consommation) tient à attirer l'attention sur une espèce invasive présente, entre autres, sur le territoire d'Echenoz la Méline : la Renouée du Japon. Cette plante décorative atteint 3 à 4m de hauteur, possède des tiges creuses, des feuilles pouvant mesurer plus de 20cm de long et donne en été une inflorescence blanc-jaunâtre. Cette Renouée est présente surtout le long des cours d'eau, sur les talus aménagés, sur des remblais. Dans nos régions, elle se reproduit presque exclusivement par multiplication végétative. Les racines profondes peuvent s'étendre sur une dizaine de mètres, favori-

sant les rejets. Son incroyable pouvoir de régénération lui permet de fournir des clones à partir de petits fragments de rhizome arrachés à la plante. Elle forme des touffes très denses éliminant les autres espèces végétales et de ce fait, de nombreuses espèces d'insectes disparaissent.

Il est très difficile de se débarrasser de cette plante, raison pour laquelle il est important de prévenir sa propagation. Sachant que le transport de petits morceaux de plante peut être effectué par les roues avec la terre, les engins mécaniques doivent être interdits sur les secteurs colonisés. Si on coupe les tiges, le faire à quelques centimètres au-dessus du sol, en évitant les projections de fragments de plante. Le stockage des déchets doit se faire sur une bâche ou une aire bétonnée jusqu'à dessiccation complète des tiges. Il ne faut pas exporter les produits de coupe. Pour empêcher l'expansion d'un massif sans le faucher, il convient de faucher une fois par mois à partir d'avril sur 5 mètres de large tout autour du massif.

Les particuliers doivent absolument éviter d'installer la Renouée dans leur jardin. Nous conseillons aux paysagistes, aux entreprises de travaux publics et aux collectivités territoriales d'être très vigilants lors des travaux nécessitant le transport de terre pour ne pas participer à la propagation de cette plante originaire d'Asie centrale.

Source : Conservatoire botanique de Franche-Comté – Besançon.



REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel repas de Noël aura lieu cette année le 17 décembre 2016.
Il verra le retour de Monique Parisel pour l'animation musicale.
Le menu, quant à lui, sera concocté par Monsieur Jeanneney.
Pensez à réserver votre place dès la réception de votre invitation.
Venez nombreux !



ACCUEIL DE LOISIRS



Dans le cadre du Projet Éducatif Local, la commune d'Echenoz-la-Méline propose un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans.

Contact : Myriam OKOLE Tél : 03.84.75.51.56

Quatre formules sont proposées :

- à la demi-journée : 7 h 45 -12 h 15 ou 13 h 15 - 18 h
- à la demi-journée avec repas : 11 h 45 -18 h
- à la journée avec repas : 7 h 45 -18 h
- à la journée sans repas : 7 h 45 - 12 h 15 et 13 h 15 -18 h

* Un accueil échelonné a lieu jusqu'à 9 h le matin

et départ à partir de 17 h le soir.

* Un goûter est offert à 16 h.



- 14/09 Couronne de porte de chambre
- 21/09 Grand jeu : jeu de l'oie sportif
- 28/09 Pense-bête coccinelle
- 05/10 Fusée rocket à décorer
- 12/10 Bougie
- 19/10 Sortie



Club Ados Méloinois

Le vendredi soir entre **18 h 30 et 21 h 30**. **Tarif : 2 € la soirée**. **Age : 11 à 17 ans**.

PROGRAMME SEPTEMBRE / OCTOBRE 2016

Vendredi 16/09 **Rallye Photo** permettant de découvrir votre village (pique-nique tiré du sac).

Vendredi 23/09 **Jeu de cartes** : Uno, bataille, kem's, pig 10, wazabi ...

Vendredi 30/09 **Casino** : découverte du poker, de la roulette et du black jack.

Vendredi 07/10 **Vendredi tout est permis** : mimes à la chaîne, articule, alphabody... et bien d'autres jeux aussi fou que l'émission de Tf1.

Vendredi 14/10 **Time's up** : moments de rire garantie grâce à ce jeu où vous vous affronterez en équipe.



Après le farniente de l'été... la reprise. Si vous souhaitez pratiquer une activité sportive, culturelle, gastronomique... etc. vous trouverez ci-dessous, la liste des activités et des animations proposées par notre association ainsi que le nom de chaque responsable de section.

ANIMATIONS pour tous : * vide greniers * fêtes/Soirées * rallye pédestre *

ATELIERS :

Anglais : Roland Wenzel	☎	03.84.76.41.58
Equilibre : Monique France	☎	03.84.76.26.42
Informatique : Jocelyne Vieille	☎	03.84.75.78.63
Œnologie : Betty Faivre Morel	☎	03.84.75.11.02
Pâtisserie : Jacqueline Georges	☎	03.84.76.23.01
Sophrologie : Monique France	☎	03.84.76.26.42

FAL : 13 rue de la mairie
70000 ÉCHENOZ LA MÉLINE
www.fal-echenoz.fr

SECTIONS :

CULTUREL Responsable : Michèle Wenzel ☎ 03.84.76.41.58

* conférences, diaporamas, expositions, visites de musées, de châteaux, d'entreprises, voyages, ...

LE SOURIRE MÉLINOIS Responsable : André Aupiais ☎ 03.84.75.06.55

* repas à thèmes, voyages ...

CRÉATIF Contact : Jacqueline Graff ☎ 03.84.76.53.21

* Réalisation d'objets divers décoratifs – Apprentissage de nouvelles techniques le mardi de 14 h à 17 h dans la salle du FAL.

ACTIVITÉS PHYSIQUES Responsable : Pierrette Perlotti ☎ 03.84.75.40.17

Gymnastique d'entretien le lundi : 19 h – 20 h **Gymnastique douce** le lundi : 8 h 50 – 9 h 50

Ces séances ont lieu dans le préau de l'école de Longeville. Pas de séances pendant les vacances scolaires.

Randonnée Contact : Roland Wenzel ☎ 03.84.76.41.58

Le vendredi à 13 h 30 précises : Rendez-vous : espace associatif à Echenoz.

* soit pour une randonnée de 6 à 8 km environ * soit 8 à 12 km environ pour les plus aguerris

BIBLIOTHÈQUE Responsable : Michèle Wenzel ☎ 03.84.76.41.58

* Bibliothèque ouverte gratuitement à tous les Mélois et non Mélois le mercredi de 16 h à 17 h 30, le samedi de 10 h à 12 h — Maison commune (Mairie), hors vacances scolaires.

Pour de plus amples renseignements (programme + photos), consultez le blog (adresse ci-dessus).

RACING CLUB MÉLINOIS

Un nouveau président, Alex Thomas, a été élu à la tête du Racing club mélois, lors de l'assemblée générale du 17 août. Il y aura donc bien une équipe du Racing club mélois inscrite dans le championnat de district en 4e division. Plus précisément dans le groupe A, en compagnie d'équipes comme le FC Vesoul (3), le FC du Lac, Perrouse (3) et autres formations du pays graylois.

En attendant la reprise de la compétition officielle, les footballeurs mélois s'entraînent les mardis et vendredis à 19 h au stade des Cottets.

Contact : Alex THOMAS 06.38.22.03.46 Mail : echenozrcm.foot@gmail.com



SOCIÉTÉ DE PÊCHE

Cette année, lors de sa sortie découverte, l'association de pêche « la méline » a apprécié l'accueil et l'organisation de l'École de pêche de BREUCHOTTE. A cette occasion, elle a admiré la sportivité des nombreuses élèves filles, lors des cours théoriques suivis d'une pêche à la truite sur les bords du Breuchin.

Les travaux de restauration de la végétation rivulaire du SMETA du Durgeon viennent de se terminer sur la Méline. La Société de Pêche « la Méline » a suivi l'évolution du chantier. Ainsi, branchages, arbres morts ou vieillissants ont été coupés ou élagués, pour libérer l'écoulement des eaux du cours d'eau, dans le respect du milieu aquatique.

La méline dont le débit est au plus bas doit faire l'attention des riverains qui doivent être très vigilants sur tout déversement polluant dans le cours d'eau.

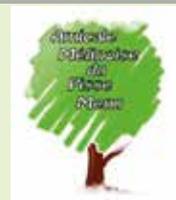
SOCIÉTÉ DE CHASSE

La chasse a repris ses droits. L'ouverture a eu lieu le 11 septembre pour le petit gibier et la chasse au gros gibier débutera le 9 octobre. Promeneurs, soyez vigilants ! Vous pouvez consulter les jours de battue sur le panneau d'affichage de la mairie.

AMICALE MÉLINOISE DU PISSE MENU



En été, en plus des travaux au verger, les bénévoles de l'amicale Mélineoise du Pisse Menu s'activent à la préparation et la réalisation de la désormais traditionnelle fête champêtre "DE LA RUCHE AU VERGER" le dernier dimanche d'août espace associatif. Cette année, pour la sixième édition, l'invité d'honneur était le SOLEX qui fêtait le 70ème anniversaire de la marque. Les visiteurs venus en nombre par ce beau dimanche de fin de vacances ont déambulé au milieu des exposants artisans, producteurs, créateurs, auteurs. Une petite halte au stand



du Pisse Menu pour savourer le jus des pommes pressées sur place par Alain et Yves ou pour retirer auprès de Guillaume et Titi un des 300 lots de la tombola, peut-être le téléviseur ?

105 convives attablés à l'ombre d'un chapiteau savourent au son de l'accordéon le délicieux repas concocté par Vincent Jeannenez, servi sur assiette par les bénévoles de l'association. Pour conserver ce niveau de qualité, l'amicale a limité les réservations à une centaine de repas et en a refusé presque autant ! Mais c'est promis, l'an prochain le Pisse Menu relève le défi d'en servir davantage avec la même qualité de service. Pendant ce temps, Jean Paul s'active aux frites ; Christian, Gilbert, cuisent saucisses et merguez afin de satisfaire les visiteurs affamés ; à la buvette c'est chaud aussi pour Françoise, Bernard et Jean Pierre, la bouteille d'eau est en passe de détrôner le traditionnel demi pression, les sodas et jus de fruits désaltèrent les assoiffés. L'après midi, se succèdent sur le podium, un concert du groupe mélineois DURE LIMITE et une démonstration de danses par le groupe SPIRIT OF COUNTRY, les spectateurs sont invités à s'y essayer avec plus ou moins de réussite, mais toujours dans la bonne humeur. On se croise, on se reconnaît, on s'interpelle, ça fait parfois longtemps qu'on ne s'était pas vu, ça sert aussi à ça une fête. De nombreux exposants évoquent auprès des responsables de l'association la possibilité de revenir en 2017, alors on recommence ? Les adhérents vont en débattre.

FULLGAZ 70

Kevin Grappin, pilote de quad de l'association Fullgaz 70, actuellement deuxième du championnat de Franche Comté, a participé au mondial du quad de Pont de Vaux dans l'Ain, l'une des plus grosses courses de quad du monde (12 heures d'endurance), les 26 et 28 août 2016. L'équipe a terminé 16e sur 100 équipages et environ 15 nations.

Il était au guidon d'un KAWASAKI 450 cm³.



LÉGÈRE MÉLINOISE

La Légère Méloinoise a profité du beau temps pour effectuer son traditionnel stage de rentrée. Mélanie et Nathalie ont encadré et accompagné les gymnastes pendant trois jours. Au programme du premier jour, cardio, muscu et randonnée pour une petite remise en forme. Le deuxième jour, (avec des courbatures) encore un peu plus de muscu au parcours vita de Vallerois Lorioz suivi d'un après-midi au Ludolac pour se détendre. La dernière matinée a été consacrée à des préparations techniques, étape essentielle pour repartir sur de bonnes bases.

La Légère méloinoise accueille les enfants à partir de 3 ans.

Elle propose : baby gym, éveil gymnique, gym artistique, gym acrobatique, teamgym et gym adultes.

Reprise des entraînements dès le lundi 5 septembre.

Inscriptions : lundi, mardi, mercredi et vendredi à partir de 18 h. Renseignements au 06.29.65.16.58

Suivez l'actualité du club sur Facebook et le site internet : <http://legere-melinoise.asso-web.com>



MERCI AUX DONATEURS

La Municipalité remercie Madame et Monsieur Allheily qui ont fait don à la commune de diverses plantes dont un magnifique cactus qui vient agrémenter l'espace du premier étage de la Maison commune.

AGENDA

- 17-18/09 Journées du Patrimoine
 - 26/09 Ramassage des déchets verts
 - 27/09 Collecte du verre
 - 25/10 Collecte du verre
 - 02/11 Ramassage des encombrants
 - 11/11 Cérémonie commémorative 11 h
 - 14/11 Ramassage des déchets verts
 - 22/11 Collecte du verre
 - 28/11 Ramassage des déchets verts
 - 2-3-4/12 Téléthon
 - 06/12 Ramassage des encombrants
 - 12/12 Ramassage des déchets verts
 - 17/12 Repas de Noël des aînés
 - 26/12 Ramassage des déchets verts
 - 27/12 Collecte du verre
 - 05/01 Ramassage des encombrants
- * **Rappel** : les déchets verts et les encombrants sont collectés sur inscription en mairie

ÉTAT CIVIL

Huit naissances de juin à août 2016 

Cinq mariages de juin à août 2016 dont :

LEDERMANN Camille et DUCRET Vincent le 4 juin

DEFENDI Léa et DESGRANCHAMPS Raphaël le 23 juillet

BOUZIANI Fewzia et SALHI Sofiane le 30 juillet 

Décès de juin à août 2016

BÉNIER Jean le 01 juin

BROSSIER Fanny épouse SAGE le 17 juin

VÉJUX Huguette épouse BOURDERON le 13 juin

MOUGIN Marie le 4 août

LOIGEROT Julia veuve MELOT le 7 août

Directeur de publication : Serge Vieille. Coordination rédaction : Serge Vieille, Anne Rebeschini, Karine Biot-Goguey, Christine Vagnet, Jean-Michel Adrey. Ont contribué à la rédaction de ce numéro : Mario Jeronimo, Anne Greget, Anne Rebeschini, François-Xavier Deharbe, Juliette Macaleese, Marie-Noëlle Pertuit, Jean-Michel Adrey, René Rognon, Martine et Yves Bolmont, Michèle Demangeon, Myriam Okole, les présidents des associations méloinoises. Tirage en 1 550 exemplaires. Parution trimestrielle. Prochaine parution : décembre 2016.

Imprimeur : Imprimerie Reprosystem. Dépôt légal : 06-2014